

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYV/RM/EZH N° 2026 - 424

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Assistants Ingénieurs n°21 BAP A « Assistant-e ingénieur-e en biologie animale », les candidats dont les noms suivent :

BARONE	Sabrina	GUIMARAES	Kylian
BOURGÈS	Tiphaine	LATROCHE	Ikhlas
COLIN	Thomas	MABROUK	Maha
DAHMANI	Noureddine	MIRANDA	Maria
DAUBIGNEY	Fabrice	PERLIN	Nolan
DEBBOU EPS ALLAM	Malha	SALVAGE	Anne
DOS SANTOS LOPES	Diana	SOUMARE	Hawa
FAZZINO	Lise	YAZIDI	Salma

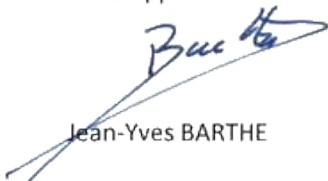
Article 2nd : Sont admis à concourir sous-réserve au concours externe des Assistants Ingénieurs n° 21 BAP A « Assistant-e ingénieur-e en biologie animale », les candidats dont les noms suivent :

BOUCHET	Antoine	LE GRAND	Zohra
JEANJEAN	Eudoxie	ZINE-EDDINE	Sofia

Fait à Paris, le 07/09/2026

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE